

Commission Formation et Vie Universitaire

Jeudi 22 avril 2021

Commission Plénière**1. Informations générales**

❖ Point sur la situation universitaire au regard de la crise sanitaire

Conformément aux directives ministérielles, aucun examen en présentiel n'a pu se tenir en avril. Une telle organisation semble possible à partir du 3 mai.

L'université sera dotée, à partir du 10 mai, d'autotests à l'usage des étudiants et des personnels.

Florent Malrieu précise que pour le moment il n'y a aucune certitude pour faire une rentrée complète sur site, il est trop tôt pour se prononcer. Il demande à mettre en attente les diffusions d'emplois du temps dans les composantes. Il est cependant précisé que différer l'élaboration des emplois du temps à juin ou juillet n'est pas possible compte tenu de la complexité d'un tel travail.

Par ailleurs, il est aussi précisé que les visites sur les lieux de stage peuvent être organisées en présentiel dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

❖ Mise en place des groupes de travail

Lors de la CFVU du 18 mars 2021, il a été proposé la création de groupes de travail autour de thématiques relevant du champ de compétences de la CFVU. Il est présentée une liste pour les 3 groupes de travail suivant :

1/ Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et pratiques (CERCIP)

2/ Arrêté Licence et modalités de connaissances et de compétences M3C

3/ Arrêté licence et loi d'Orientation pour la réussite étudiante (ORE) : dispositifs pédagogiques

Il est rappelé le principal objectif du groupe sur les CERCIP : comment répondre au déficit de cours proposés au second semestre ?

❖ Désignation d'un membre élu étudiant à la commission des relations internationales

Vote reporté à la prochaine CFVU afin que les candidats puissent se présenter et défendre leur candidature.

❖ Présentation du projet investissement avenir Hybrider et partager les enseignements HyPE 13

Présentation effectuée par Baptiste Doucey, référent technique du projet HyPE-13.

L'université de Tours a rejoint (en juin 2020) un consortium composé de 12 universités, de l'ANSTIA et de l'EdTech pour répondre conjointement à un appel à manifestation d'intérêt sur l'hybridation des enseignements. Ce consortium (HyPE-13) est lauréat de cet AMI. HyPE-13 est porté par L'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

L'université de Tours est en charge de deux des dix-neuf livrables soit :

- Boîte à outils de l'hybridation pédagogique et technologique
- Sensibiliser à l'enseignement hybride

La gestion de ces livrables est opérée par la Cellule de Valorisation Pédagogique dirigée par Emmanuelle Fargues. Le budget total est de 522 501,40 € dont 407 300,40 € sont financés par l'ANR.

La **boîte à outils** se présentera sous forme de modules d'autoformation à distance implémentables sur Moodle et à destination des enseignants et enseignants-chercheurs. Les modules sont structurés en trois parties (pédagogie, méthodologie, logiciel). Les sujets abordés sont aussi divers qu'animer une classe virtuelle, proposer des activités interactives, utiliser des outils de vote interactif, évaluer à distance, enregistrer un podcast, produire une vidéo, réaliser un syllabus, utiliser un outil d'écriture collaborative, tutorer à distance.

La **sensibilisation à l'enseignement hybride** a pour but de proposer une offre de formation complète et pensée pour : les étudiants, les enseignants, les personnels de scolarité. Ces formations intégreront une partie tutorée et un accompagnement.



2. Pédagogie

❖ **Calendrier universitaire 2021/2022**

Florent Malrieu présente le calendrier de l'année universitaire 2021/2022. Pour la première fois, ce calendrier sera aussi présenté en Comité Technique avant son adoption par le Conseil d'Administration afin de respecter les textes en vigueur.

Il précise que le 16 septembre 2021 après-midi sera banalisé pour les étudiants et les personnels en raison de la journée climat.

Ce calendrier vaut pour toutes les composantes de l'université sans exception y compris en IUT et Médecine, afin d'uniformiser toute l'université sur le même modèle.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité moins une voix contre et une abstention.

❖ **Point sur les dispositifs d'accompagnement des étudiants dans le cadre des contrats pédagogiques de réussite étudiante (CONPERE)**

Présentation effectuée par Gabriel Poluga, référent et correspondant fonctionnel projet ConPere

L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence précise la loi ORE (loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants). Il promeut un accompagnement plus individualisé de tous les étudiants (de la L1 à la L3) et la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement. Il indique notamment que les universités doivent mettre en place, pour chaque mention, des Directeurs d'études qui assurent le suivi des contrats pédagogiques de réussite assignés à chacun des étudiants inscrits.

Aujourd'hui 76 dispositifs d'accompagnement ou de remédiation sont proposés à l'université de Tours dont la majorité s'adresse aux étudiants de Licence 1^{ère} année (L1).

Ces accompagnements sont proposés en supplément des heures de cours de l'étudiant.

A ce jour, 1759 contrats ont été signés dans 48 parcours et années. 50 directeurs d'études sont mobilisés sur ce projet.

Pour la rentrée prochaine il est important d'anticiper les actions suivantes :

- Les décharges des directeurs d'études
- Quels dispositifs d'accompagnement vont être proposés
- Le paramétrage de l'application en ligne de gestion des contrats pédagogiques de réussite étudiant ConPeRe
- Prévoir la signature des contrats par les étudiants la 1^{ère} semaine de cours

Les Directeurs d'études sont actuellement déployés sur les années L1 et L2, il conviendra de les déployer aussi sur la L3

❖ **1^{ère} campagne d'habilitation 2021/2025 des diplômes d'université et interuniversitaires (DU et DIU) : création et renouvellement**

Il est rappelé que ces DU et DIU font l'objet d'une campagne d'habilitation tous les 4 ans. Ils sont étudiés par la CFVU et la Commission des moyens.

Ces diplômes ont pour particularité de ne pas valider d'année d'études supplémentaire : le niveau d'entrée et de sortie sont les mêmes.

Les DU et DIU médicaux présentés en séances sont des renouvellements à l'exception des DIU Chirurgie du rachis et Médecine de la personne âgée qui ont fait l'objet d'une expertise par Sandrine Dallet-Choisy. Et Pascal Chareille

Ces 2 créations reçoivent un avis favorable à l'expertise.

Florent Malrieu soumet ces renouvellements et créations de DU et DIU au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **UFR Arts et sciences humaines**

Prolongation des dates d'ouverture de la campagne de sélection concernant les masters

Au regard de l'incertitude sur le déroulement de la fin du semestre dans les universités et des calendriers des délibérations qui peuvent être décalés comme des difficultés que pourraient avoir les étudiants à réaliser leur choix d'orientation en master dans de bonnes conditions, il est proposé d'ouvrir en fonction des capacités d'accueil restant disponibles les candidatures aux masters suivants :

- Mention Histoire - Parcours *Villes, économies et sociétés et Histoire et cultures européennes*
- Mention Histoire de l'art - Parcours *Métiers de la recherche, de la conservation et de la médiation et Histoire de l'art et études italiennes*
- Mention Musicologie - Parcours *Musique et sciences humaines*
- Mention Philosophie - Parcours *Humanités et politique*



- Mention Sciences de l'éducation - Parcours *Stratégie et ingénierie en formation d'adultes, Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation, Accompagnement collectif et recherche-intervention en formation* et *Management éthique et formation en santé*
- Mention Sociologie - Parcours *Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie* et *Métiers de l'intervention sociale et territoriale*
- Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - Second degré - Parcours : *Histoire – Géographie* et *Musique et musicologie*

Cette deuxième campagne sera ouverte du 21 juin au 7 juillet 2021.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **UFR Arts et sciences humaines**

Demande de bornage avec prolongation de l'année universitaire pour le master Musicologie parcours Musique et sciences humaines et tous les parcours du master mention psychologie

Quelques étudiants connaissent des difficultés pour réaliser un stage dans le cadre de leur cursus de master 2 de psychologie comme dans le master Musique et Sciences Humaines.

Aussi, l'UFR demande la possibilité de prolonger la période du stage du 1er septembre 2021 au 1er décembre 2021 pour les étudiants inscrits en 2020-2021 dans les masters suivants :

- Mention Musicologie - Parcours Musique et sciences humaines
- Mention Psychologie - Parcours :
 - Cognition, Neurosciences et Psychologie
 - Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation, éducation et handicap
 - Psychologie du travail et des organisations
 - Psychologie gériatrique normale et pathologique
 - Psychopathologie et psychologie clinique

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **UFR Lettres et Langues**

Modification de la maquette de la licence 1ère année Langues étrangères appliquées parcours anglais italien dans le cadre de la maquette « oui si »

Cette modification consiste à ajouter un élément pédagogique (EP) à la liste, déjà existante, des EP avec groupes spécifiques « oui-si » et cela, à chaque semestre dans la maquette de la L1 LEA parcours anglais-italien pour la rentrée prochaine.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **UFR Lettres et Langues**

Modification de l'intitulé du parcours de la licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales parcours anglais-espagnol en parcours – double licence anglais et espagnol

Suite à des discussions sur la modification du libellé du parcours notamment sur la notion de « double licence », il a été décidé de reporter ce point à la CFVU du 20 mai 2021.

❖ **UFR Lettres et Langues**

Décalage des dates d'ouverture de la campagne de sélection concernant le master Formation duale du/en français en Colombie britannique (FDEFB)

L'Université partenaire Simon Fraser à Vancouver, en raison du contexte sanitaire rendant les mobilités incertaines, ne sera en mesure de donner des informations sur les possibilités de mobilités qu'à partir de la mi-mai.

C'est pourquoi il est demandé, pour cette formation, un décalage des dates d'ouverture de la campagne de sélection : du 15 mai au 15 juin (par rapport aux dates officielles prévues du 26 avril au 16 mai).

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **UFR Médecine**

Adaptation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour les examens terminaux du diplôme d'université francophone Prévention - réadaptation cardiovasculaire cardiologie du sport" avec l'université de Sousse

Dans le cadre des M3C du DU "Francophone Prévention – réadaptation cardiovasculaire cardiologie du sport", il est prévu la validation de la pratique professionnelle (14 heures).

Au vu de la situation sanitaire, il est demandé :



- de repousser l'année universitaire jusqu'au 1er décembre 2021 pour augmenter les chances de l'apprenant de trouver un organisme d'accueil pour la pratique professionnelle, qui, souvent, est hors de son pays d'exercice professionnel,
- pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de trouver un lieu d'accueil, de participer à titre gracieux aux journées nationales du "groupe d'Exercice réadaptation sport-préventions" qui, bien qu'elles soient annoncées en présentiel en septembre à La Rochelle, ont tous les risques de se dérouler en distanciel. La validation se ferait par un quitus de présence délivré par les organisateurs de ces journées.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ UFR Droit, économie et sciences sociales

Adaptation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour les examens de seconde session de licence

Il est proposé de modifier les M3C pour les examens de seconde session de licence en raison de la crise sanitaire.

Le calendrier sera décalé pour tenir compte du report de la rentrée de janvier. La deuxième session des examens se tiendra donc à partir du 14 juin 2021.

Il est proposé d'organiser des d'épreuves orales plutôt qu'écrites dans certaines matières pour les raisons suivantes :

- Gain de temps : les notes seront obtenues beaucoup plus rapidement,
- En conséquence les délibérations pourront avoir lieu à la même période qu'habituellement,
- De possibles dérogations pourront être décidées en accord avec les responsables d'année,
- Les étudiants qui ne passeront pas les épreuves de deuxième session conserveront leurs notes de première session

Il est précisé que le module 3 et l'anglais ne rentreraient pas dans ce nouveau dispositif.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ UFR Sciences et techniques

Adaptation des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour les examens de seconde session pour les masters 1ère année mention Sciences de l'eau et mention biologie agrosociétés

Il est demandé que l'UE « Expérimentation animale » qui figure dans l'offre de formation actuelle du Master 1^{ère} année Biologie-Santé, débouche sur l'attribution d'une attestation de suivi de formation afin que les étudiants puissent faire valoir leur habilitation à expérimenter sur animaux de laboratoire.

Pour être en conformité, le dossier a été déposé au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en avril 2019 et validé en novembre 2020.

Cette formation est dans la maquette du Master 1^{ère} année. Il est demandé à la CFVU que les étudiants recrutés en Master 2^{ème} année puissent bénéficier de cette formation. Cette année, deux étudiants de Master 2^{ème} année désirent suivre cette formation.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ UFR Sciences et techniques

Demande de bornage avec prolongation de l'année universitaire pour cinq formations

Il est demandé l'extension du bornage au 1^{er} décembre pour les stages 2021 pour les formations suivantes :

- M2 Biodiversité Écologie et Évolution (les 2 parcours : Écologie Évolutive et Comportementale + Plantes et Société)
- M2 Compétences Complémentaires en Informatiques
- M2 Big Data Management and Analytics
- L3 Informatique
- Licence Professionnelle Méthodes et Techniques en Analyse Sensorielle

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ UFR Sciences et techniques

Intégration d'un stage dans les modules 4 de licence

A l'heure actuelle, il n'est pas possible pour les étudiants d'effectuer un stage en fin de licence. Il est demandé, pour la rentrée prochaine, d'avoir la possibilité d'intégrer dans toutes les maquettes de licences



un stage dans le module 4. Ces stages à but pédagogique doivent avoir lieu en dehors des périodes de cours, et nécessitent obligatoirement la présence d'un enseignant référent pour accompagner et renseigner les étudiants si besoin.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **UFR Sciences et techniques**

Adaptation de la maquette de L2 et L3 chimie en vue de l'inscription en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) physique-chimie

Il est proposé l'échange d'une heure de TD entre 2 éléments pédagogiques du module 1 du semestre 3 (ne générant pas de coût supplémentaire). Pour permettre aux étudiants de Chimie de suivre l'option Physique en S4 et S6 en vue de s'inscrire en Master enseignement Physique-Chimie, il est proposé de créer un groupe commun de L2/L3 pour suivre ensemble une année l'EP Optique et l'autre année l'EP Physique expérimentale. Cet enseignement n'est pas optionnel mais obligatoire. Cela n'engendre pas de surcoût en fin de licence.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **IUT de Blois**

Modification de l'intitulé du parcours « Stratégie de Communication Numérique et Expériences Utilisateurs » du bachelor universitaire de technologie (BUT) Métiers des multimédia et de l'internet (MMI) en « Stratégie de Communication Numérique et Design d'Expérience »

Le BUT MMI de l'IUT de Blois ouvrira à la rentrée 2021/2022 en proposant les 2 parcours suivants :

- Stratégie de Communication Numérique et Design d'Expérience
- Développement web et Dispositifs Interactifs

L'intitulé du parcours « Stratégie de Communication Numérique et Expériences Utilisateurs », voté lors d'une précédente CFVU, a été modifié en « Stratégie de Communication Numérique et Design d'Expérience » (intitulé validé par le ministère et apparaissant sur la plateforme Parcoursup 2021).

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **IUT de Blois**

Demande d'ouverture de formation en apprentissage au CFA des universités pour le Bachelor universitaire de technologie (BUT) Mesures Physiques pour la rentrée 2022 en deuxième année et 2023 pour la troisième année.

Il est soumis à la CFVU d'approuver la demande de l'IUT de Blois pour faire évoluer le BUT spécialité Mesures Physiques afin qu'il puisse être proposé en apprentissage pour sa deuxième et troisième année.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

3. Vie universitaire

❖ **Point d'information sur la composition de la sous-commission aide aux projets du Fonds de solidarité au développement des initiatives étudiantes (FSDIE)**

Marion Amalric, Vice-Présidente en charge de la vie de campus et de la culture présente la réflexion de la sous-commission aux projets du FSDIE. Les membres de la CFVU n'ont pas d'objection à cette nouvelle composition.

❖ **Modification de la composition de la commission d'appel à projet de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)**

Suite à la révision des statuts de la commission CVEC présentée lors de la CFVU du 11 février 2021, Marion Amalric, Vice-Présidente en charge de la vie de campus et de la culture présente la nouvelle composition de cette commission. Actuellement composée de 15 membres (+2 pour avis consultatif), elle serait dorénavant de 25 membres permanent + 3 membres invités à titre consultatif en fonction des sujets étudiés.

Parmi les étudiants, seraient intégrés un représentant des IFSI, de TALM, un représentant des associations étudiantes labellisées, un doctorant, un élu étudiant du CA du CROUS et un représentant des étudiants en situation de handicap. Parmi les personnels, le vice-président en charges des relations internationales, ainsi que celui à la santé, handicap et accompagnement social s'ajoutera à cette commission avec BIATSS élu au sein d'un conseil central et un personnel affecté à un site universitaire non représenté dans la



commission. Les personnalités extérieures seraient elles aussi différemment représentées avec un représentant de la ville de Tours et un membre d'une association (désigné pour un an). Cette nouvelle constitution vise à diversifier et élargir la représentation de cette commission.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **Présentation du statut d'artiste de haut niveau**

Marion Amalric présente le statut artiste de haut niveau dont la mise en place serait développée à la rentrée prochaine de façon à le rendre plus accessible. Il figure actuellement dans le cadre du régime spécial d'études mais peu d'étudiants connaissent cette possibilité. Ce projet sera présenté dans son aspect définitif lors d'une prochaine CFVU.

L'université de Tours pourrait ainsi reconnaître ce statut aux étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant parallèlement une activité artistique reconnue à un niveau élevé. Ce statut permet de prendre en compte ce public spécifique en valorisant son parcours artistique et en adaptant son cursus de formation. Serait considéré comme artiste de haut niveau, tout étudiant musicien, acteur, plasticien, danseur, etc. pratiquant sa discipline dans un cadre semi-professionnel ou de manière intensive mais non-inscrit dans une formation artistique de l'université (musique par exemple).

L'aménagement d'études resterait à la discrétion de la composante accueillant l'étudiant mais pourrait prendre la forme d'aménagement d'emploi du temps, aménagement du mode de contrôle des connaissances, autorisation d'absence ponctuelle pour des stages de formation, des participations à des représentations artistiques ou à des concours, un choix prioritaire des groupes de TP et TD, etc.

Une commission dédiée serait chargée d'examiner les dossiers afin d'évaluer les demandes.

❖ **Cadre réglementaire d'allocation des aides alimentaires exceptionnelles d'urgence dans le cadre de l'épidémie de SARS-CoV-2 et de délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président de l'université**

Compte tenu des conséquences liées à l'épidémie de SARS-CoV-2, l'Université de Tours a mis en place un dispositif exceptionnel d'urgence afin de venir en aide aux étudiants en précarité par une délibération du conseil d'administration n°2020-14 en date du 20 avril 2020. Le cadre réglementaire soumis à la CFVU porte sur l'aide alimentaire allouée aux étudiants en situation de précarité et vise à asseoir ce dispositif sur une procédure claire, tant pour les demandeurs et bénéficiaires que pour les services de l'université.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.

❖ **Point ajouté en séance : projets financés par la commission appel à projet de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)**

Marion Amalric, Vice-Présidente en charge de la vie de campus et de la culture présente à la commission la liste des projets étudiés par la commission CVEC appel à projets.

7 projets ont été soumis et 5 ont été retenus pour un financement total de 69 769 €.

Les projets financés sont les suivants :

- Installation de distributeurs de protections périodiques gratuites sur les sites universitaires de Tours et Blois pour les étudiantes.
- Proposer l'accès à un piano dans la salle de musique car cet instrument n'est pas compatible avec la plupart des logements étudiants. De plus cet instrument permet de fédérer d'autres pratiques instrumentales et vocales qui sont autant souhaitées par les étudiants que par le personnel.
- Rénovation et aménagement du local des associations.
- Proposer chaque semaine à la vente aux étudiant-e-s sur leur campus, un panier de fruits et de légumes produits dans la région, bio ou issus de l'agriculture raisonnée, au tarif de 5€.
- Financement de nouveaux casiers au sein des 4 vestiaires et du hall d'entrée.

Le projet d'installation de stations de réparation/gonflage pour vélos sur les principaux campus de l'université (Tours et Blois) refusé car la commission a jugé que la participation étudiante n'est pas assez importante pour correspondre aux critères CVEC sera porté par ailleurs.

Le projet non financé d'organiser une nouvelle édition de Fac en musique sur l'esplanade Thélème a été jugé non-éligible car il n'y a pas de participation étudiante à la mise en place du projet.

Florent Malrieu soumet cette proposition au vote.

Avis favorable à l'unanimité.